

UNION FÉDÉRALE CGT DE L'ACTION SOCIALE



Montreuil, le 25 avril 2024

Motion de soutien

ENFANTS ET ADULTES À LA RUE DANS LE LOIR-ET-CHER

Depuis maintenant deux semaines, la préfecture et le conseil départemental du Loir-et-Cher ont mis un terme aux hébergements d'urgence de près d'une dizaine de familles : problème financier ?...

L'UD CGT 41, la FSU 41, le collectif "Pas d'enfants à la rue", le collectif des sans-papiers, la Ligue des Droits de l'Homme 41, la planning familial 41, la CIMADE et des élus sont sur le terrain depuis l'annonce de la fin de l'hébergement afin d'obtenir des logements pour ces familles.

La bataille menée a permis d'obtenir des nuitées en hôtel. Rien de durable...

Rien de durable, en effet, le conseil départemental du Loir-et-Cher vient de mettre un terme au financement des chambres d'hôtel et jette des dizaines de personnes à la rue, dont des enfants.

Une solution pérenne et adaptée à chaque situation doit être trouvée par les autorités locales (préfecture et conseil départemental), d'autant plus que des logements vacants existent. Il en est de leurs responsabilités !

Parce qu'il n'est pas possible d'attendre, les acteurs de la lutte pour le respect des droits humains sont depuis, tous les jours, sur le terrain, avec les élus de proximité, afin de trouver une nouvelle solution, mais qui restera malheureusement temporaire.

L'UFAS CGT apporte tout son soutien à l'ensemble de ces familles immoralement traitées ainsi qu'aux camarades et acteurs associatifs qui luttent à leur côté pour obtenir un logement durable à chaque famille.

L'UFAS CGT revendique une politique de haut niveau pour le secteur de l'insertion et de l'hébergement, pour que plus personne ne soit laissé dans la précarité la plus absolue, amené à être dehors. On ne peut vivre dehors. Au pays des droits de l'Homme, c'est inconcevable. Le logement digne est un droit inaliénable.